## SEANCE DU 4 septembre 2019 à 18H30

**Etaient présents**: MM. Laurent ALBERICI, Martine ALRAN REY, Michèle BIZOUARD, Bernard CABROL, Patrick CALVET, Isabelle CAYRAC, Sonia DELECOULS, , Viviane GAYRAL, Philippe GRANIER, Sarah LAURENS, Florence RAULHAC, Jean-Paul RAYSSAC.

**Excusés**: Didier ALBERT, Sophie CALVET, Marylin COLIN, Nicolas GALLIET, Jean-Marc NESEN, Olivier SOULIE, Magali TERRAL.

Marylin COLIN donne pouvoir à Sarah LAURENS Magali TERRAL donne pouvoir à Martine ALRAN REY Didier ALBERT donne pouvoir à Jean-Paul RAYSSAC Jean-Marc NESEN donne pouvoir à Viviane GAYRAL Olivier SOULIE donne pouvoir à Sonia DELECOULS

Jean-Paul RAYSSAC a été nommé secrétaire de séance

**Approbation de la séance précédente** : le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2019 a été approuvé par les membres du conseil.

#### **DECISIONS DU MAIRE:**

• Avenants aux marchés de la salle polyvalente :

#### **LOOK Construction:**

Avenant pour un total de **601.00 H.T.**, comprenant les plus-values : élargissement ouverture, rehausse murets de scène, réalisation solin contre solin en plomb existant

Et les moins-values comprenant : création poutre auvent et constat huissier

Montant initial HT du marché public : 90 000.00 € Nouveau montant HT du marché : 90 601.00 €

## **CAPUANO Menuiseries intérieures/extérieures:**

Avenant pour un total de 9 460.00 H.T., comprenant les plus-values :

démolition local CLAE, porte coupe-feu, passe-plat coupe-feu, brise-vue scène.

Montant initial HT du marché public : 53 400.00 € Nouveau montant HT du marché : 62 860.00 €

## **CAPUANO Serrurerie:**

Avenant pour un total de -1 500.00 HT

Concernant les moins-values : mobilier et garde-corps Montant initial HT du marché public : 25 800.00 € Nouveau montant HT du marché : 24 300.00 €

## Sevestre Etanchéité:

Avenant pour un total de - 1 394.54 € H.T.,

comprenant les plus-values : habillage sortie de toiture et les moins-values :

reprise chéneau existant, trapèzes en creux d'onde et pare-vapeur sec

Montant initial HT du marché public : 13 000.00 € Nouveau montant HT du marché : 11 605.46 €

#### **SAM BRANCHE:**

Avenant pour un total de **3 909 H.T.**, comprenant les plus-values : élévateur de scène, luminaires de la salle, reprise ligne FT, prises complémentaires scène, travaux complémentaires CLAE.

Montant initial HT du marché public : 59 999.00 € Nouveau montant HT du marché : 63 908.00 €

#### **A2C:**

Avenant pour un total de + 1 483.34 H.T. comprenant les plus-values :

dépose climatisation existante compris mise en décharge Montant initial HT du marché public : 29 700.00 € Nouveau montant HT du marché : 31 183.34 €

### TRUJILLO:

Avenant pour un total de + 800.00 H.T. comprenant les plus-values :

Reprise plaque de plâtre, création et pose de jambage en caroplâtre suite pose lavabo

Montant initial HT du marché public : 52 060.60 € Nouveau montant HT du marché : 52 860.60 €

 L'ARS (agence régionale de santé) nous a informé par mail le 14/02/2019 que la commune de Cambon a été classée en zone 3 de risque radon par arrêté du 27 juin 2018.

Le radon est un gaz radioactif naturel présent notamment dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Il peut s'accumuler dans l'air intérieur des bâtiments et provoquer des expositions de long terme significatives.

La commune a donc obligation de faire procéder pour la crèche et l'école, et au plus tard au 1<sup>er</sup> juillet 2020, une analyse de la concentration en radon, en passant par un organisme agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Un devis a été signé pour ce dépistage avec la société ACE Expertises à Toulouse pour un montant de 1 010 € H.T.

La mise en place des dosimètres aura lieu le 25 septembre.

## TARIFS LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente, Madame le Maire propose au Conseil municipal de modifier le contrat de location de la salle.

Elle propose de fixer le prix de location ainsi :

Prix de la location résident de CAMBON (au 01/01/2019) : 200 €
Prix de la location résident hors CAMBON : 500 €

Elle propose également de demander un chèque de caution de 1 500 € pour toute location, en raison en particulier du coût du matériel informatique mis à disposition.

Le conseil approuve à l'unanimité ces tarifs.

## REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Afin de préserver au mieux la qualité et nouveaux aménagements de la salle polyvalente, madame le Maire propose au conseil de valider un règlement fixant les conditions d'utilisation.

Après discussion et quelques modifications, le conseil approuve à l'unanimité ce règlement tel qu'il est joint en annexe.

# DEMANDE PAR MME CABELLUD DE L'ACHAT D'UNE PARTIE DE PARCELLE PAR LA COMMUNE

M. et Mme Cabellud habitent 2, chemin des merles à Cambon. Ils ont acquis leur terrain en 1982, et à la demande du maire, ont cédé une bande de terrain d'une vingtaine de mètres de long et d'un mètre de large, afin de faciliter l'accès de leur voisin à leur propre terrain. La municipalité a également creusé et busé cette bande de terrain, mais n'a jamais officialisé le « don ». Les années passant, le fossé s'est bouché et les buses se sont détériorés, provoquant des problèmes d'écoulement des eaux et d'infiltrations dans leur maison.

Les époux Cabellud nous ont sollicité pour refaire le fossé, mais le service voirie de l'agglomération ne peut pas intervenir dans les terrains privés. Ils ont donc fait parvenir une lettre à l'attention du conseil municipal, pour lui demander d'accepter d'acheter cette bande de terre à l'euro symbolique, ce qui permettra l'intervention des services voirie.

Madame le maire propose au conseil municipalité d'accepter cette demande, et de prendre en charge les frais de l'expert-géomètre pour faire la division de parcelle et les frais du notaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

	Sarah LAURENS, Maire	
ALBERICI Laurent	ALBERT Didier	ALRAN REY Martine
BIZOUARD Michèle	CABROL Bernard	CALVET Patrick

CALVET Sophie	CAYRAC Isabelle	COLIN Marilyn
DELECOULS Sonia	GALLIET Nicolas	GAYRAL Viviane
GRANIER Philippe	NESEN Jean Marc	RAULHAC Florence
RAYSSAC Jean Paul	SOULIE Olivier	TERRAL Magali